

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Kévin, footballeur freestyle.
- 5 Khosraw Mani, journaliste en exil.

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Réaménagement du boulevard Leclerc.

### GRAND FORMAT.

- 8 Bourg, terre de cheval.

### PETITS FORMATS.

- 13 Rénovation de l’avenue Alsace-Lorraine.
- 15 Cap sur Bouvent !

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 La saga du kiosque des Quinconces.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**  
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN  
 DE BOURG-EN-BRESSE  
 CONSEILLER RÉGIONAL  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PROMESSES TENUES

Trois années se sont écoulées depuis les élections municipales de 2014. C’est l’occasion de regarder ce qui a été accompli avant de poursuivre la route. J’avais fixé plusieurs priorités en début de mandat : elles ont été honorées.

**Conserver une situation financière saine** est la base d’une action durable. Afin de compenser les baisses de dotations de l’État, nous avons mis en place dès 2015 un plan d’économies pour réduire les dépenses : la masse salariale, avec le non-remplacement de 50 départs en retraite sur 3 ans ; les dépenses courantes, avec la fermeture d’équipements qui n’étaient plus essentiels (camping municipal, centre de vacances de la Réchardy) ; les subventions aux associations (-5 % en 2016). Par ailleurs, la mutualisation avec la Communauté d’agglomération a été intensifiée. Les contribuables ont été sollicités en 2015 et 2016 : les efforts ont permis de ne pas augmenter le taux d’imposition en 2017 et je ferai tout pour qu’il en aille ainsi à l’avenir.

**Engager la mutation du cœur de ville** avec de nouveaux contours allant du Champ de Foire à la Gare. Le projet du Carré Amiot en est une composante majeure et est aujourd’hui parfaitement lancé. Après la réhabilitation de l’Éden et l’ouverture du parc de la Madeleine, cette reconquête se fera également avec la rénovation en 2018 de l’avenue Alsace-Lorraine, trait d’union entre le haut et le bas de la ville.

**Bâtir une ville où il fait bon vivre dans chaque quartier.** Après l’achèvement de la réhabilitation du quartier de la Reyssouze, nous engagerons celle du Pont-des-Chèvres cette année. Par ailleurs, dans le cadre de notre programmation annuelle, nous investissons chaque année 1,5 M€ pour améliorer nos routes et nos trottoirs. Les équipements publics de proximité ne sont pas oubliés : centre de loisirs du Déborah, restaurant scolaire des Dîmes, rénovation thermique des écoles. Enfin, j’ai toujours placé comme priorités la tranquillité et la sécurité publiques. Cela s’est traduit en particulier par l’extension du système de vidéoprotection, l’autorisation du port d’armes en journée pour les agents de la police municipale ou encore les actions – en partenariat étroit avec la police nationale – notamment sur la rue de la République.

Dans les trois années à venir, ce travail au service de tous se poursuivra et je souhaite que nous continuions de mener les projets avec vous, en confiance, dans des espaces de concertation à la carte : les réunions publiques, les consultations électroniques, les réunions de quartier et les conseils citoyens.



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Fotolia. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *by Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.